

Paris, le 24 JUIL. 2001

Le Ministre

Monsieur le Président,

Vous m'avez récemment transmis divers documents de soutien à votre action, ainsi qu'un courrier, en date du 5 juin 2001, me remerciant de notre récent entretien.

Une année scolaire se termine. Les différentes écoles privées relevant de votre fédération ont fait l'objet de contrôles approfondis de nos services. Même si elles se révèlent variables d'une école à l'autre, des évolutions positives ont été constatées. Je m'en félicite et veux y voir, pour une part, le résultat du dialogue que j'ai souhaité voir s'instaurer entre le ministère et votre fédération.

Ces évolutions doivent se poursuivre, notamment en ce qui concerne le respect de la législation portant sur les vaccinations obligatoires et sur l'obligation scolaire telle qu'énoncée dans la loi du 18/12/1998 et précisé dans le décret d'application n°99-224 du 23/03/99.

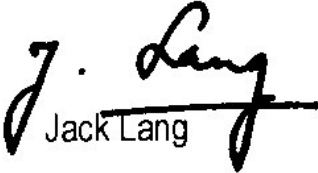
Sans me prononcer, bien entendu, sur d'autres activités, associatives ou commerciales, se réclamant de l'anthroposophie, je ne puis que vous confirmer ce que vous ont dit les membres de mon cabinet en rapport avec vous : les contrôles diligentés par Monsieur l'inspecteur général Daniel Groscolas n'ont pas révélé de pratiques à caractère sectaire. J'en ai informé Monsieur Alain Vivien, Président de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes qui a pris bonne note de nos conclusions.

...

Monsieur Jacques DALLE
Président de la Fédération
des écoles Steiner en France
13, rue Gassendi
75 014 PARIS

La France, pays de liberté, a mis en place un dispositif législatif et réglementaire équilibré permettant une grande liberté pédagogique et l'expression du caractère propre des écoles privées, tout en garantissant le respect des droits de l'homme, des droits de l'enfant et sa socialisation par une éducation à la citoyenneté. Il me semblerait souhaitable que les écoles, membres de votre fédération, ne limitent pas l'information des parents de leurs élèves aux pratiques pédagogiques spécifiques qui sont les vôtres, mais qu'elles l'ouvrent également à la connaissance de la pensée de votre fondateur, Rudolf Steiner.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jack Lang